

Rapport public Parcoursup session 2025

ECOFAC Angers - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ECOFAC Angers - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (40010)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ECOFAC Angers - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (40010)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	117	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	bulletins et CV	Relevé de Notes et surtout appréciations des bulletins, et/ou expériences professionnelles éventuelles (stages, job étudiant...)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression orale évaluée en entretien et tests	Capacité à l'oral, résultats aux tests de positionnement	Important
Savoir-être	Implication et savoir-être en entretien	Relevé d'absence et justification, ponctualité et effort de présentation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence du projet	Intérêt pour la formation exprimé dans le projet (à court ou moyen terme), connaissance de la formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt et engagement	Curiosité au monde, pratique ou intérêt pour un sport, l'art, une association ou tout autre engagement.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- **Inadéquation du projet professionnel** : le projet du candidat n'est pas cohérent avec les objectifs de la formation.
- **Manque de motivation clairement exprimée** : absence d'engagement ou d'arguments solides pour suivre la formation.
- **Manque de prérequis** : compétences de base insuffisantes

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Conformément aux critères annoncés lors du paramétrage de notre formation, la participation des lycéens à une **cordée de la réussite** a été prise en compte lors de l'examen des candidatures.

Cette information, lorsqu'elle était disponible dans le dossier Parcoursup, a constitué un **élément favorable** dans l'appréciation globale du parcours du candidat.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'admission du candidat fait suite à un entretien en tenue professionnelle et à un test de positionnement. L'entretien s'appuie sur les bulletins de terminale et les appréciations qui y sont portées. Le candidat devra verbaliser son projet à court et moyen terme. Une étude approfondie de l'investissement du candidat dans son parcours est menée. Le savoir-être est très important lors de l'entretien, nos formations étant en alternance et en lien avec les attendus des entreprises. Le positionnement, réalisé en amont de l'entretien, permet de vérifier la maîtrise des notions de base en culture générale, anglais et mathématiques.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est constaté que de nombreux candidats ne renseignent pas l'ensemble des rubriques de la fiche « Activités et centres d'intérêts » ou ne s'impliquent pas dans le processus de sélection. Vous devez vous distinguer des autres candidats en participant aux entretiens en tenue professionnelle et en renseignant les informations qui permettront aux examinateurs de mieux vous évaluer et vous situer par rapport aux autres candidats. Bien que le projet de formation motivé soit unique nous attachons une importance particulière à votre choix de poursuivre vos études. Qu'est-ce qui vous a poussé à choisir cette voie ? Avez-vous un projet de carrière ? etc. Autant de questions et donc de réponses qui permettent aux examinateurs de mieux vous évaluer. Le processus d'admissibilité doit avoir été respecté dans sa totalité. Tout dossier incomplet est pénalisé.

Signature :

Marie MERCIER TSIBIAKOU,
Chef d'établissement de l'établissement ECOFAC
Angers